

Concept et implantation
Le projet « mésoscaphe » est implanté perpendiculairement à la route principale, structurant ainsi deux espaces extérieurs distincts : à l'est, un espace dédié au parking csi et aux entrées principales, qui offre un accès efficace aux usagers et aux visiteurs; à l'ouest, un espace réservé au départ des véhicules d'intervention du csi, garantissant une circulation séparée, fluide et rapide en cas de départ d'urgence.

Volumétrie
La volumétrie du bâtiment se caractérise par un corps bas abritant le hangar ainsi que les locaux de service du csi, tandis qu'une partie émergente accueille toutes les fonctions administratives. Cette partie émergente, orientée vers la vallée, joue un rôle crucial dans l'identification du bâtiment dans le paysage environnant. Son élévation subtile, mais distincte, marque visuellement la présence du bâtiment tout en s'intégrant harmonieusement dans ce cadre naturel. L'extension souhaitée de 500 m² prend la forme d'un nouvel étage sur la partie émergente du bâtiment.

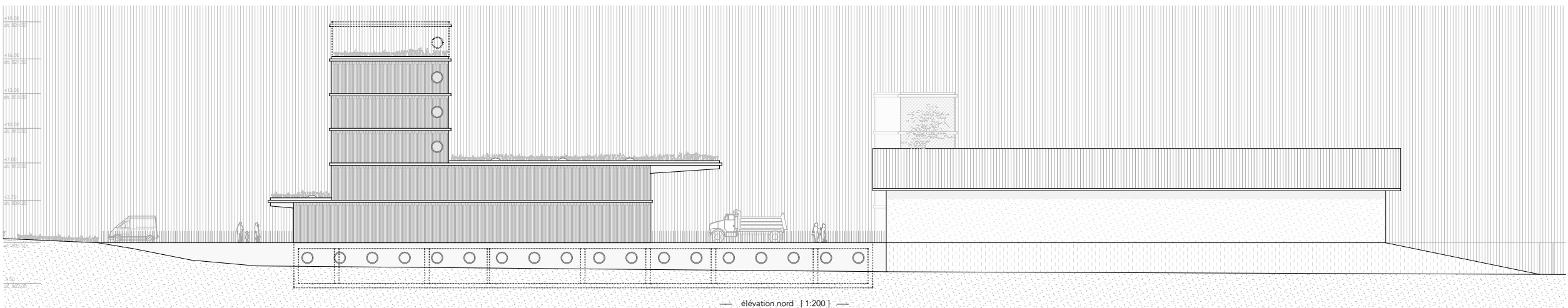
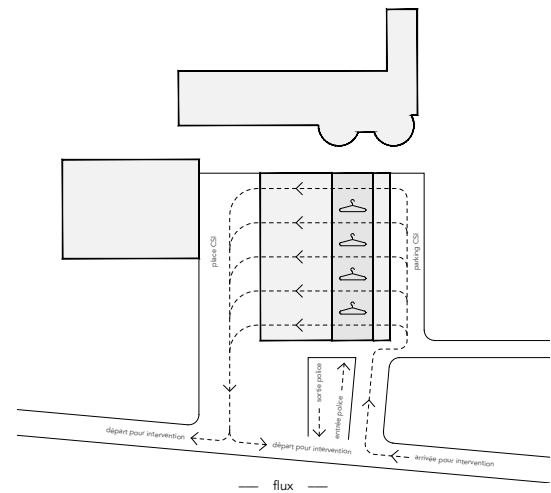
Répartition programmatique
Le projet « mésoscaphe » propose une répartition optimisée des fonctions sur plusieurs niveaux, offrant des espaces fonctionnels et adaptés aux différentes activités du bâtiment :
Le sous-sol abrite un parking dédié à la police communale et cantonale ainsi qu'aux véhicules du service msi-emcr. Tous les locaux nécessaires au bon fonctionnement de ces services complètent le sous-sol et permettent d'assurer un accès direct et sécurisé.
Le rez-de-chaussée comprend dans la zone est, une entrée principale et une entrée secondaire, les vestiaires du csi ainsi que tous les locaux de service associés au bon fonctionnement du service du feu. Le hangar des véhicules prend place à l'ouest du bâtiment. L'organisation générale du rez-de-chaussée offre une efficacité d'utilisation permettant de réduire le délai d'intervention.
Au 1^{er} étage, une coursière ouverte sur le hangar des véhicules relie les espaces d'administration du csi, les chambres de repos et une salle de conduite, facilitant les interactions et le suivi des opérations.
Au 2^{ème} étage, l'administration du msi-emcr occupe entièrement ce niveau, offrant des espaces de travail dédiés aux activités de gestion et de coordination.
Le 3^{ème} étage est réservé aux bureaux administratifs de la police cantonale et municipale, garantissant un espace de travail propice à la collaboration entre les différentes forces de l'ordre.
Au 4^{ème} et dernier étage prennent place les locaux communs, comprenant les réfectoires et les salles de formation offrant un cadre convivial et adapté aux besoins de formation et de rassemblement des équipes tout en bénéficiant d'une vue imprenable sur le Val de Bagnes.

Structure et statique
Un socle et des noyaux verticaux rigides en béton constituent l'élément central de la structure, garantissant un contreventement efficace contre les forces latérales et sismiques. Au-dessus de ce socle en béton, une ossature en bois mise en œuvre. La structure ponctuelle en bois permet de libérer les étages de tout élément porteur, les cloisons intérieures seront ainsi facilement modulables en fonction des besoins. Cette combinaison de matériaux permet d'assurer une structure stable tout en offrant une grande flexibilité architecturale et une empreinte écologique réduite. L'utilisation des matériaux aux bons endroits et la recherche d'un système statique ingénieux permettent au bâtiment une souplesse d'aménagement mais aussi, et surtout, l'application aisée des normes imposées par un ouvrage de cette importance.
La coupe transversale du bâtiment se lit du socle à la toiture comme l'assemblage d'une succession de poutres hyperstatiques élancées. Cette conception élégante et astucieuse de la statique permet d'économiser les ressources. Les entraxes secondaires d'environ 4m respectent également cette philosophie d'éco-construction qui vise à implanter une statique pragmatique et à taille humaine. La démarche constructive dénuée de complexité offre au maître d'ouvrage la pérennité de sa construction et de son investissement. Une construction durable à tout point de vue.

Développement durable
Le projet « mésoscaphe » intègre des principes de développement durable à chaque étape de sa conception, visant à minimiser son empreinte écologique tout en maximisant son efficacité énergétique. La structure en bois utilise des matériaux locaux, réduisant ainsi l'impact carbone lié au transport et soutenant l'économie régionale. Une toiture végétalisée contribue à améliorer l'inertie thermique du bâtiment, favorise la biodiversité et réduit le ruissellement des eaux pluviales. La toiture de la partie émergente est recouverte de panneaux photovoltaïques sur une surface de 500 m² et permettra d'assurer une production d'énergie annuelle suffisante pour couvrir les besoins du bâtiment, renforçant ainsi son autonomie énergétique. Les eaux pluviales sont récupérées et réutilisées, notamment pour les besoins non-potables du bâtiment, réduisant ainsi la consommation d'eau potable. Les locaux administratifs bénéficient d'une abondante lumière naturelle, réduisant la nécessité d'éclairage artificiel et améliorant le confort des occupants. Des claustras plus ou moins denses sont intégrés en fonction de l'orientation des façades et des besoins spécifiques des espaces intérieurs, optimisant ainsi la gestion de la lumière naturelle et de la chaleur.
Le sous-sol et les deux noyaux seront réalisés en béton recyclé tandis que la structure de la partie émergente sera construite en bois de feuillus indigène. Les cloisons intérieures seront réalisées en brique de terre compressées offrant une forte inertie thermique tout en régulant l'humidité intérieure du bâtiment. Ces éléments font du projet un exemple d'architecture responsable, répondant aux défis environnementaux actuels tout en offrant un cadre de vie et de travail agréable et fonctionnel.

Matérialités et langage architectural
Les façades sont marquées par un traitement distinctif en claustra de bois, dont l'espacement varie selon l'affectation des espaces intérieurs. Sur les deux façades pignons, l'espacement entre les lattes est réduit au minimum, créant ainsi des façades pleines qui accentuent la silhouette du bâtiment tout en renforçant son identité architecturale. Ces façades sont ponctuées de « bulles » vitrées, ajoutant une dimension sculpturale à l'ensemble et apportant de la lumière naturelle aux couloirs intérieurs. Les façades est et ouest, quant à elles, sont largement vitrées et rythmées par ce même claustra en bois, assurant une continuité visuelle tout en filtrant la lumière et en jouant un rôle dans la régulation thermique du bâtiment. Ce traitement de la matérialité confère au projet une esthétique cohérente et harmonieuse, tout en répondant aux exigences fonctionnelles et climatiques du site.

Conclusion
Le projet « mésoscaphe » se distingue par une organisation spatiale optimisée et une structure bois et béton, assurant une grande flexibilité dans la répartition du programme. L'utilisation de matériaux locaux et durables, ainsi que l'intégration de solutions énergétiques telles que la toiture photovoltaïque, contribue à la réduction de l'empreinte écologique du bâtiment. Le traitement des façades avec un claustra en bois variable répond aux exigences esthétiques et climatiques, tout en offrant une identité visuelle cohérente. Tous ces éléments font du projet « mésoscaphe » un bâtiment fonctionnel et respectueux de son environnement construit et paysager.

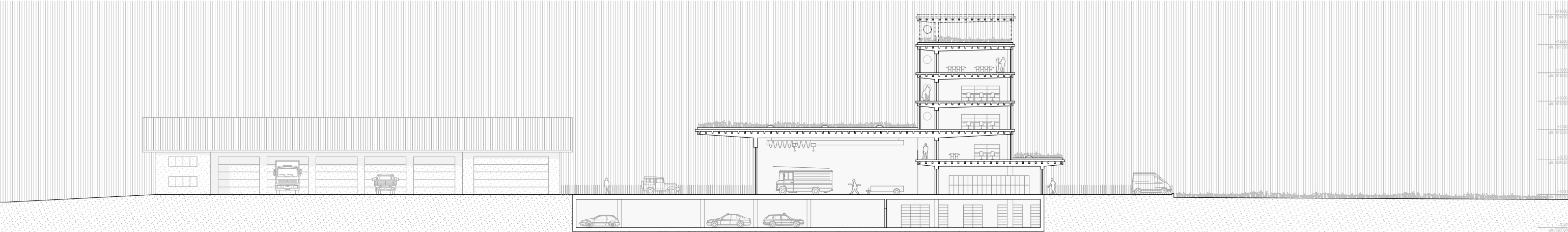




sous-sol [1:200]



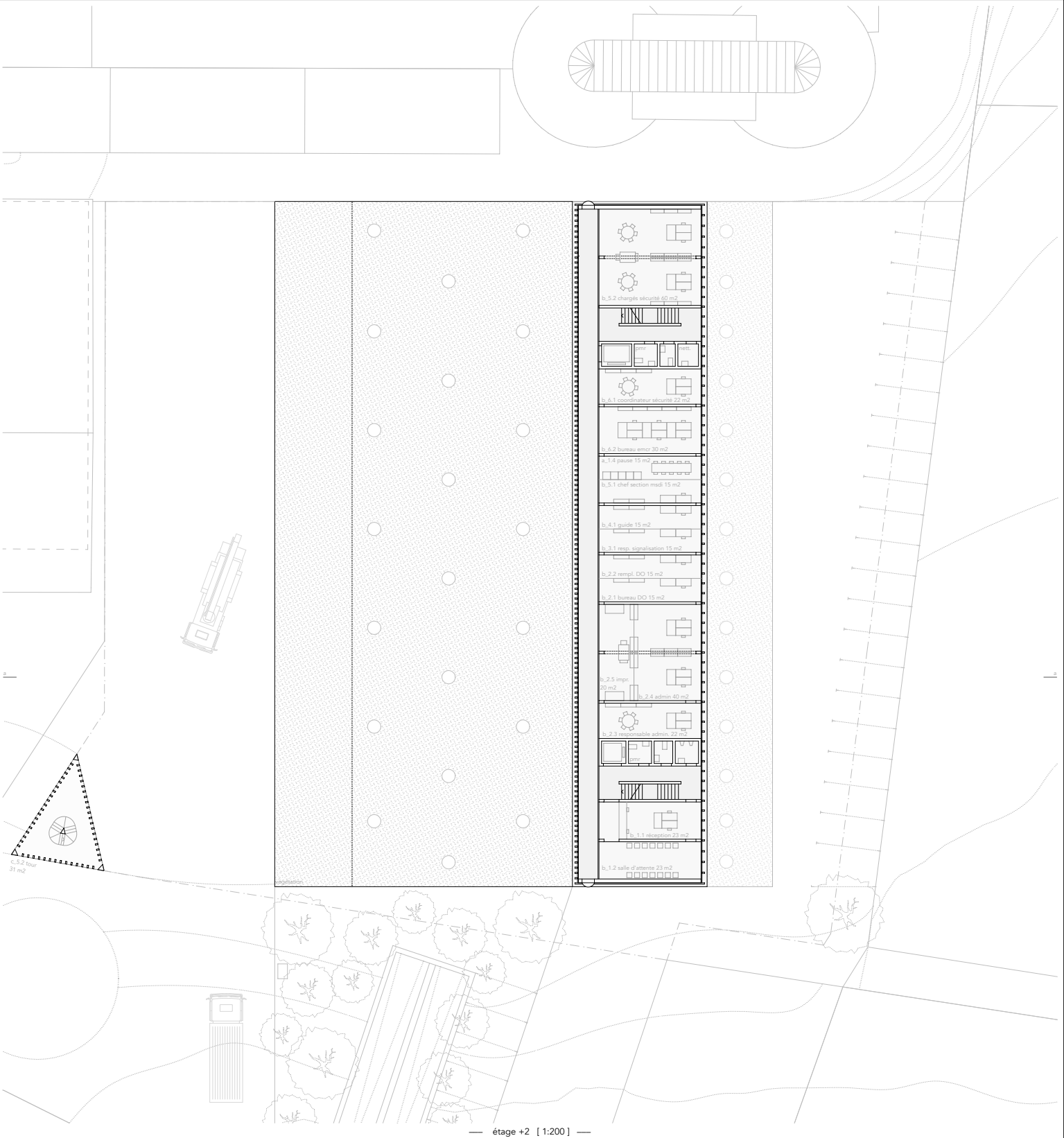
rez-de-chaussée [1:200]



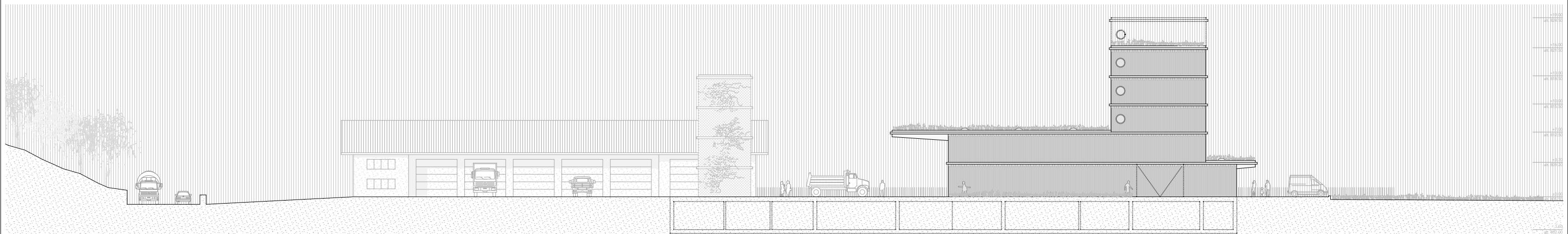
coupe transversale a. [1:200]



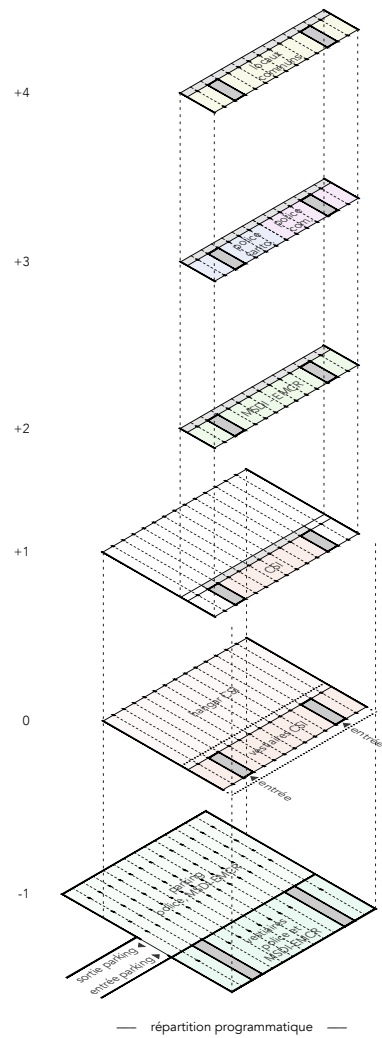
— étage +1 [1:200] —



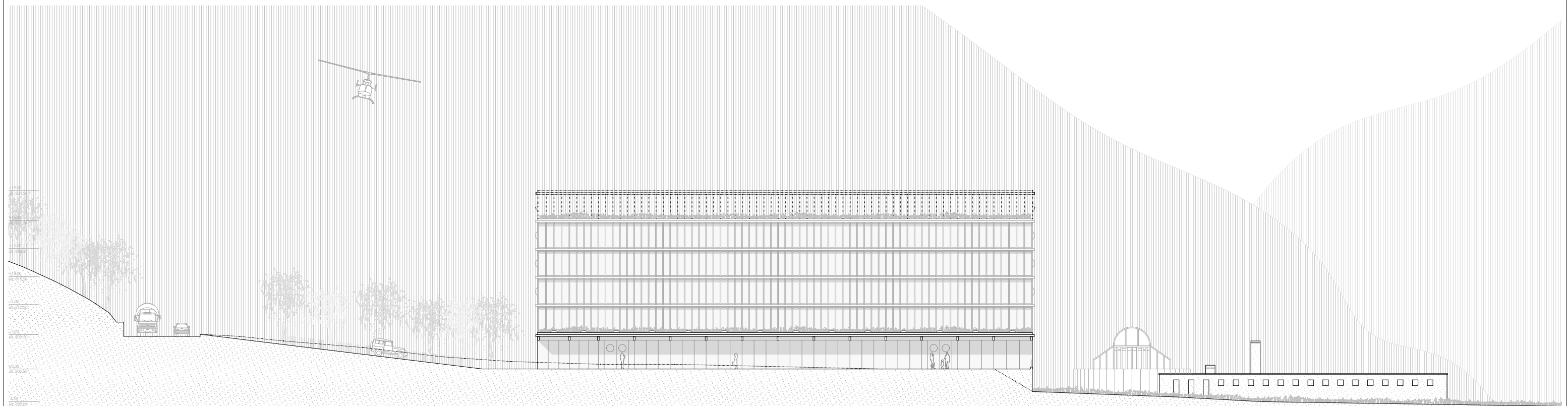
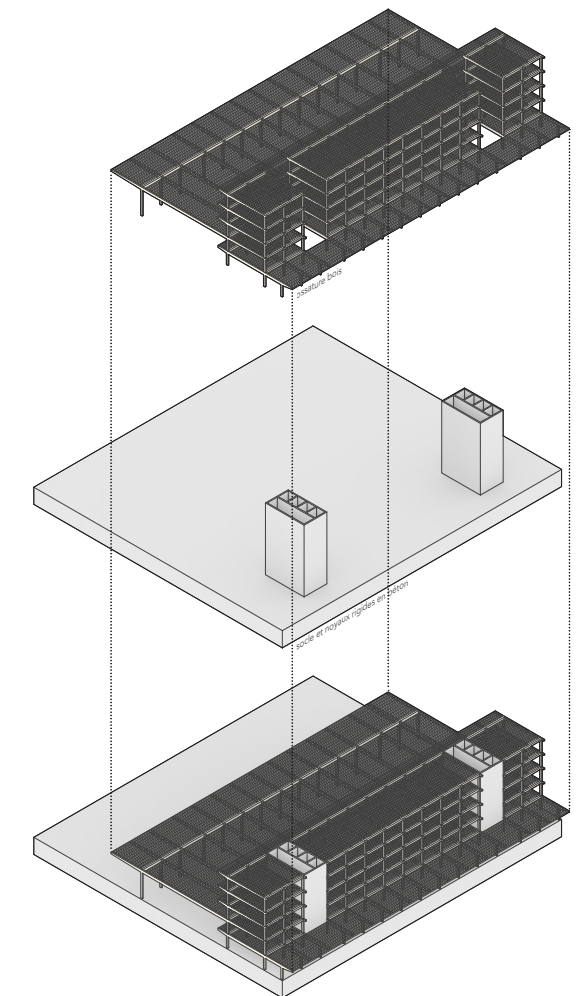
— étage +2 [1:200] —

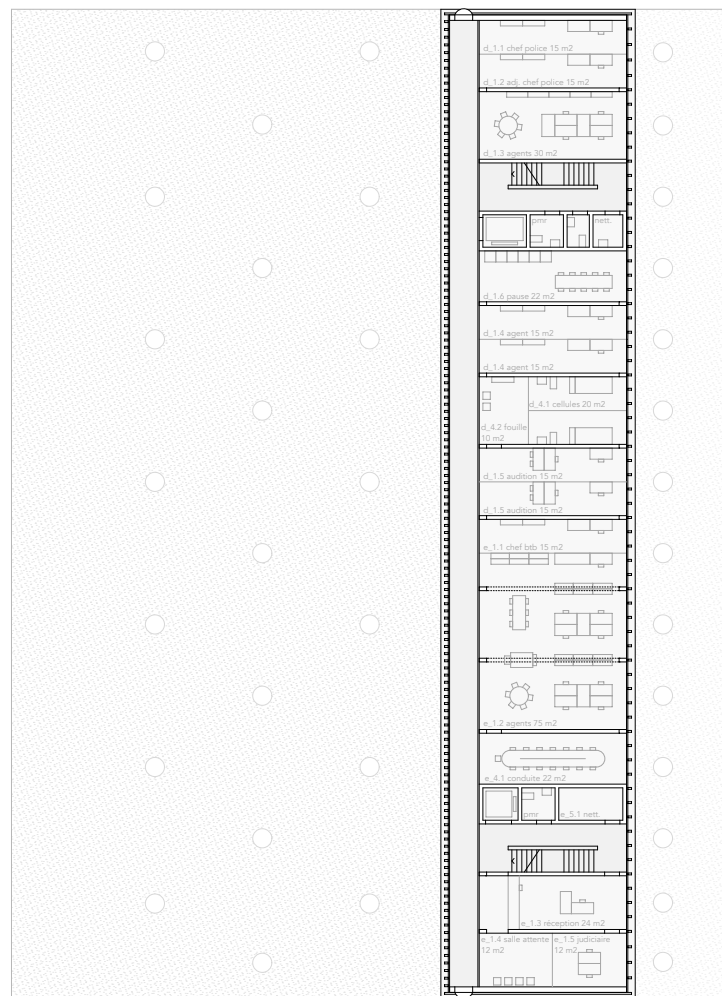


— élévation sud [1:200] —

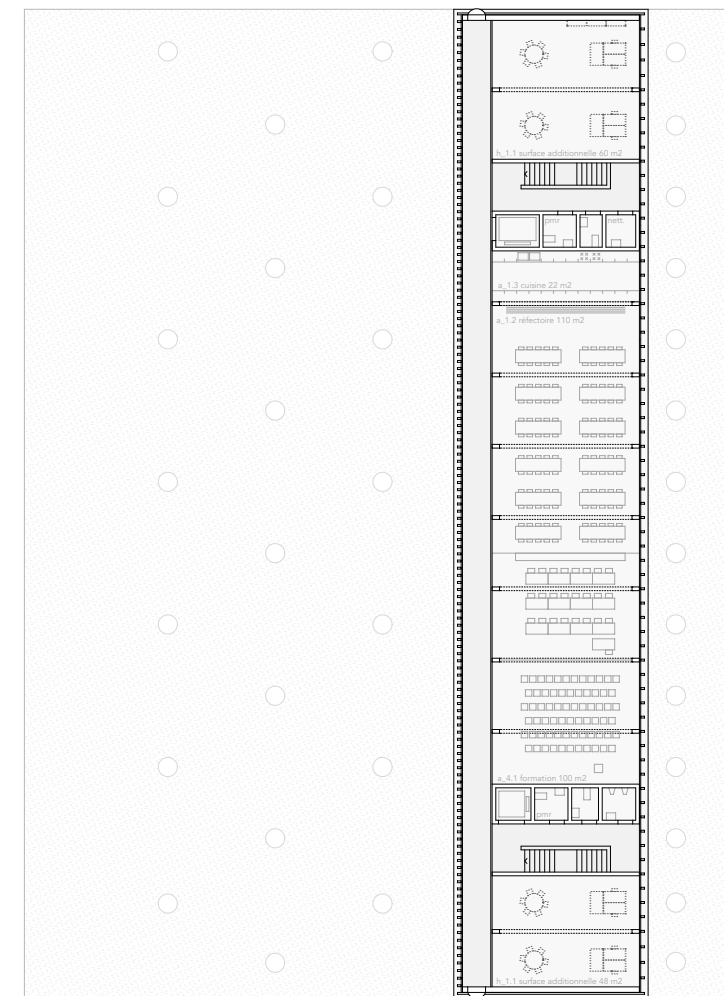


mésoscaphe

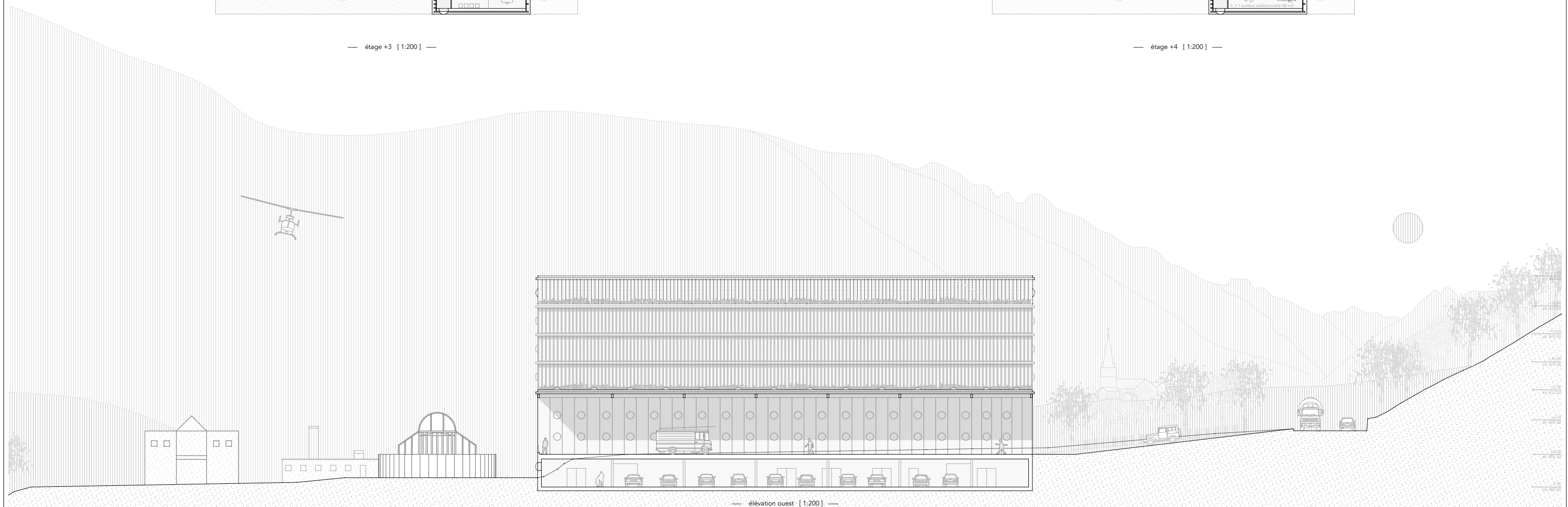




— étage +3 [1:200] —



— étage +4 [1:200] —



— élévation ouest [1:200] —

